

Editorial

Les Groupements Hospitaliers de Territoire se mettent en place, conformément à la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

Autour d'un projet médical partagé, les Etablissements Publics de Santé et certains établissements publics médicosociaux pour personnes âgées, constituent à partir du 1^{er} juillet 2016 le Groupement Hospitalier de Territoire de l'Indre avec les objectifs majeurs suivants :

- Renforcer et développer les pôles d'excellence sur le territoire,
- Instaurer des parcours de santé et de soins, avec la préoccupation particulière de la prise en charge des personnes âgées,
- Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies, notamment de la télémédecine,
- Développer les alternatives à l'hospitalisation, l'articulation hôpital-ville et la projection des compétences sur le territoire,
- Développer une politique de gestion des ressources médicales territoriale dépassant le cadre sanitaire et s'appuyant sur des coopérations inter régionales,
- Renforcer les mutualisations dans les domaines où elles peuvent renforcer le potentiel de prise en charge des établissements.

Les usagers du territoire de l'Indre y auront pleinement leur place, au sein d'une commission de concertation spécifique : l' « Instance Commune des Usagers », qui sera consultée sur les projets engagés par le GHT.

François DEVINEAU, Directeur.

Ouverture de l'accueil de jour et de la plateforme de répit



Depuis le 08 juin 2016, l'accueil de jour et la plateforme de répit ont emménagé dans le nouveau bâtiment se trouvant entre la résidence George Sand et la résidence Taillebourg.

Ce service comporte une salle à manger, une cuisine thérapeutique, une salle d'activités, une salle de repos, un office relais, un bureau de soins, une salle de réunion et un bureau.

La résidence Taillebourg va pouvoir réinvestir les locaux disponibles.

Evacuation de la résidence La Pléiade

Le 31 mai 2016 à 16h00, M. DEVINEAU a été contacté par la mairie pour l'informer que le niveau du bassin d'orage se trouvant au bord de la résidence La Pléiade montait dangereusement. Une surveillance accrue a été instaurée entre l'établissement et la mairie de Châteauroux de 17h00 à 21h00.

Vers 21h00, deux pompiers sont intervenus pour constater les faits à la demande de leur état-major et de la préfecture. Par précaution dès 21h30, 6 agents du service technique ont remis en service le rez-de-chaussée inoccupé de la résidence La Chêneraie, puisqu'il avait été convenu que les résidents resteraient sur les établissements de la direction commune, si toutefois une évacuation s'imposait.

A 22h15, le niveau du bassin d'orage était particulièrement inquiétant. L'arrivée de l'eau sur le parking se trouvant derrière la résidence a donné lieu à une rencontre entre l'état-major des pompiers, la direction de l'établissement, la mairie de Châteauroux et la préfecture.

A 22h45, la décision conjointe d'évacuer le bâtiment est prise. Pour se faire, 5 agents et 2 infirmières ont été rappelés pour procéder aux réveils des résidents, organiser les départs et rassurer les résidents inquiets. Les pompiers ont procédé à l'évacuation de 27 personnes alitées avec leurs ambulances. La mairie a mis à disposition trois minibus avec les conducteurs et le CDGI a mis en service 3 véhicules.

L'évacuation s'est déroulée sereinement de 00h10 à 03h30.

Fort heureusement, l'eau n'a pas pénétré dans les locaux, ce qui a permis aux résidents de réintégrer la résidence les 08 et 09 juin 2016.

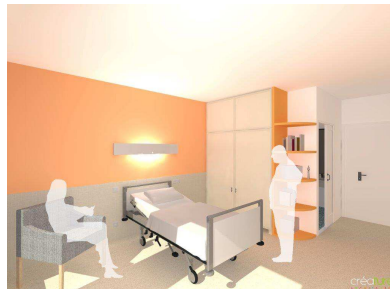
Un échange avec M. Le Maire de Châteauroux a conclu à la mise en place d'un suivi plus précis de cette montée des eaux, à l'avenir. En effet, cette situation exceptionnelle pourrait malheureusement se reproduire.

La direction tient à remercier le personnel, l'infirmière référente, le cadre de santé de la résidence et le service technique du CDGI pour leur disponibilité et leur adaptation à la situation ainsi que la ville de Châteauroux pour son aide et sa présence sur les lieux.

Les pompiers sont remerciés pour leur grande disponibilité et la qualité de leur prestation.

Les services du CDGI, le CH de Levroux ainsi que l'EHPAD « Le Bois Rosier » à Vatan, qui ont accueilli nos résidents, sont remerciés pour la qualité de l'accueil et de la prise en charge.

Le Centre Hospitalier de Valençay vient d'emménager dans ses nouveaux locaux !



Le projet de construction du centre hospitalier de Valençay d'un montant de 18 millions d'euros vient d'aboutir après 16 mois de travaux. Ce nouvel établissement situé au cœur de Valençay vient d'accueillir les résidents et patients hébergés dans les anciens bâtiments.

Le déménagement, un évènement attendu mais aussi redouté de tous, s'est bien déroulé. Il a eu lieu mi-juin et a été un moment fort de cohésion puisqu'il a été l'aboutissement d'une longue préparation qui a nécessité la mobilisation du personnel, des résidents et des familles.

Le nouveau bâtiment est une réussite architecturale qui intègre le meilleur compromis entre autonomie, confort et sécurité. Il est conçu en 5 pôles de vie distincts et a été entièrement pensé pour répondre aux besoins et au bien-être des personnes accueillies.

Tout d'abord, 4 services d'EHPAD, dont 3 sécurisés, permettent aux résidents de vivre à leur rythme au sein de petites unités de vie de 28 lits. Un service de soins de suite et de réadaptation de 30 lits est actuellement exploité à 50% dans l'attente d'une autorisation de l'Agence Régionale de Santé.

Chaque service est structuré autour de lieux de vie communs et de locaux de service : salle à manger, cuisine thérapeutique, salle d'activités, salon de détente, locaux de soins... Les services sont également ouverts sur des espaces végétalisés : terrasses, patios et rez-de-jardin.

Les 141 chambres individuelles et spacieuses, ont été conçues avec le plus grand soin et sont toutes équipées d'une salle de bain. De plus, l'ameublement et l'équipement de la chambre ont été soigneusement choisis pour répondre aux attentes et besoins des résidents et patients.

L'établissement dispose également d'un salon de coiffure, d'une salle de rééducation, de bureaux médicaux et paramédicaux et d'une salle à manger pour les familles afin que les usagers puissent inviter leurs proches à déjeuner.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de ce beau projet !

Prochaines Réunions du Conseil de la Vie Sociale :

- Le 17 Octobre 2016 à 14h00, et le 09 Décembre 2016 à 14h30, Salle des Commissions du site principal. Ouvertes à tous les membres.



Permanence CRUQPC

Depuis mai 2016, Mme Annie LAUNAY et M. Daniel DUPUIS, représentants des usagers, tiennent régulièrement des permanences de la CRUQPC afin d'écouter les usagers et leurs familles et de répondre à leurs diverses questions.

La prochaine permanence se tiendra le 19 septembre de 14h00 à 16h00, dans la salle de l'administration, sur le site principal du CDGI.

Des rendez-vous peuvent être pris auprès du secrétariat de direction, joignable au 02.54.53.76.35.

FAMILLES : VOTRE AVIS COMPTE !

L'enquête de satisfaction des familles sera adressée au cours du dernier trimestre. Il est essentiel, pour l'exploitation des résultats, que le taux de retour soit important.

La collaboration avec les familles participe au bon fonctionnement des unités ainsi qu'au confort et au bien-être des résidents !

A NOTER - AGENDA



Les réunions de familles s'étendront sur les mois de **Septembre et Octobre**. Une lettre vous sera envoyée ultérieurement afin de vous confirmer les dates.

Depuis Juin 2016, des repas festifs sont organisés au sein de tous les établissements du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre. Ils auront lieu jusqu'à Septembre 2016.